



Service juridique et consulaire

28 rue Marbeau
75116 Paris
TEL +33 (0)1 53 83 45 00
FAX +33 (0)1 53 83 46 50

INTERNET: www.paris.diplo.de
MAIL: info@paris.diplo.de

10/2007

La procédure de déclaration aux fins d'inscription au registre allemand du commerce à compter du 1er janvier 2007

La loi allemande sur le registre électronique du commerce et des sociétés (*Gesetz über das elektronische Handels- und Unternehmensregister, EHUG*) dispose qu'à compter du 1^{er} janvier 2007, le registre du commerce en Allemagne sera tenu sous forme électronique. Les déclarations aux fins d'inscriptions devront désormais être transmises au registre du commerce **par voie électronique** après authentification. Les documents sous forme papier ne seront pas acceptés, seuls des documents numérisés devront être transmis.

Les **authentifications de signature** requises pour une déclaration aux fins d'inscription au registre du commerce continueront en revanche d'être établies sous forme papier par les représentations diplomatiques allemandes à l'étranger.

Une copie certifiée conforme sous forme électronique de la déclaration aux fins d'inscription au registre du commerce devra en outre être présentée au tribunal du registre en Allemagne. **Ceci signifie que dorénavant, les déclarations aux fins d'inscription au registre authentifiées par les représentations diplomatiques allemandes à l'étranger ne pourront plus être envoyées directement au registre du commerce.**

Désormais, c'est en effet à un notaire en Allemagne qu'il incombe d'établir sous forme électronique les copies certifiées conformes nécessaires et de les transmettre par voie électronique au tribunal chargé de la tenue du registre.

Vous trouverez les coordonnées de notaires en Allemagne sur le site internet www.deutschenotarauskunft.de ou via la chambre des notaires des différents länder.

Clause de non responsabilité : Toutes les données contenues dans cette note s'appuient sur les informations et expériences dont dispose l'ambassade au moment de la rédaction. L'ambassade décline toute responsabilité concernant leur exhaustivité ou leur exactitude.